

Québec, le 31 mai 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 28 avril 2016, la députée de Taschereau déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant d'assurer la survie de la clinique d'infirmières de la Coopérative de solidarité SABSA en la supportant financièrement.

Tout d'abord, je tiens à souligner l'importance des infirmières praticiennes spécialisées dans l'amélioration des soins des services de première ligne. D'ailleurs, en 2014, notre gouvernement s'est engagé à rehausser les effectifs de 2 000 d'ici 10 ans.

Dans les autres provinces canadiennes, les expériences de soins les plus concluantes ont été menées lorsque ces infirmières travaillaient en interprofessionnalisme. C'est exactement ce que vise le nouveau Programme de financement et de soutien professionnel pour les groupes de médecines de famille (GMF), déposé en novembre dernier, et ce, dans l'objectif une réponse plus complète aux usagers. Les clientèles vulnérables qui visitent leur GMF peuvent obtenir dans un même lieu des soins et services de la part des infirmières, des travailleurs sociaux et d'autres professionnels, et bénéficient des services d'un pharmacien.

De plus, le réseau québécois de la santé et des services sociaux dispose déjà de plusieurs installations titulaires d'un permis de centre local de services communautaires (CLSC). La mission des CLSC, dont les locaux sont financés par le ministère de la Santé et des Services sociaux est notamment d'offrir des services de proximité aux clientèles vulnérables.

... 2

Le 17 mai dernier, j'ai rencontré madame Isabelle Têtu et son équipe. Tout en échangeant sur nos enjeux respectifs, nous avons convenu que la création d'un réseau parallèle au réseau public n'était pas souhaitable dans l'intérêt des usagers et que les discussions se poursuivraient entre la coopérative SABSA et le Centre intégré universitaire de santé et services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale dans l'optique de trouver l'avenue optimale qui répondra aux besoins de ces 1 400 personnes, en accord avec les orientations gouvernementales.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Gaétan Barrette

N/Réf. : 16-MS-00496-08